

AVENUES
Le Mardi-Gras fut plutôt monotone. L'après-midi vers 16 heures, quelques masques déambulant dans les rues, au grand plaisir des enfants. On n'eut plus le plaisir de rencontrer les beaux groupes de ces dernières années.
La crise se fit sentir. Les costumes ne sont plus de première fraîcheur et ne retiennent plus l'attention. Ce fut un Mardi-Gras sans gaieté.
Le soir cependant, le bal masqué qui eut lieu dans les salons de l'Hôtel Hubert fut assez animé.

A BOULOGNE
La journée du Mardi-Gras à Boulogne, a été merveilleuse au point de vue température, mais décevant au point de vue carnavalesque. Mardi-Gras, décevant est quasi mort. Seuls les bals de la soirée ont eu un peu d'animation. Pour le reste, deux fois rien comme masques.

A SAINT-OMER
Le Mardi-Gras à Saint-Omer a été favorable cette année par un gai soleil printanier. L'animation a été assez grande en ville durant toute l'après-midi et la soirée.
Le plupart des ateliers et maisons de commerce avaient donné congé à leur personnel pour l'après-midi aussi vit-on de nombreux promeneurs à la fois.
Malgré tout, les « carnavalesques » n'ont pas été nombreux à Saint-Omer.
De rares groupes masqués et quelques isolés se sont timidement montrés durant l'après-midi.
Le soir, les fêtes furent beaucoup plus nombreuses et contribuent à donner un peu d'entrain dans les trois bals de nuit et dans les cafés.

Le commissaire de la Marine Paul CANU va comparaître à nouveau devant les Assises du Nord

Un point de procédure doit être élucidé
Paul Canu, ancien commissaire de la marine marquant, condamné, le 22 novembre 1932, à 7 ans de réclusion pour meurtre de son commandant, Louis Langrais, capitaine au cours, comparait devant les Assises du Nord, mercredi, à 14 h., devant la Cour d'assises du Nord.
Un point de procédure d'une espèce assez rare doit être élucidé.
Canu ne fut mis sous mandat de dépôt à Dunkerque, que 6 mois après le crime. Ce laps de temps fut, en effet, nécessaire en raison de l'éloignement pour amener l'accusé, par étapes, de Triaucourt à Dunkerque jusqu'à Canu qui avait été détenu à bord de différents navires.
C'est pour statuer sur la demande du condamné et imposer, s'il y a lieu, une détention préventive au peine que la Cour d'assises doit se réunir aujourd'hui sous la présidence de M. le conseiller Jannaut.

LE SECRÉTAIRE DU SYNDICAT UNITAIRE DES MINEURS D'ANZIN, S'EST SUICIDÉ A DENAIN
Un militant syndical unitaire très connu dans notre région, M. Henri Polx, de Denain, s'est suicidé hier matin. Cette fin tragique a produit une certaine sensation dans la ville où la nouvelle est propagée rapidement et a été diversement commentée.
M. Henri Polx, âgé de 36 ans, était secrétaire général du syndicat unitaire des mineurs du bassin d'Anzin. Il avait remplacé le poste M. Ruyss, il y a cinq ans environ. M. Polx, qui était marié et père de deux enfants, avait quitté son domicile, rue Desandrouin, coron Richer, hier matin vers 7 h. Il rentra vers 8 h. 30 et se rendit dans sa chambre à coucher. Sa femme entendit soudain un coup de revolver et se précipita dans la chambre. Elle vit le cadavre de son mari, et, par connaissance, le visage ensanglanté. Le désespéré venait de se tirer une balle dans la tête.

UN VOYAGEUR DÉVALISÉ DANS L'EXPRESS METZ-STRASBOURG DUT DESCENDRE A ANOR
Dans la nuit de lundi à mardi, le contrôleur de service dans l'express Metz-Dunkerque, remarqua un voyageur endormi, aux pieds duquel gisaient un portefeuille et différents papiers. Ayant réveillé le voyageur, celui-ci put constater qu'il avait été victime pendant son sommeil d'un audacieux filou qui lui avait dérobé une somme de 900 fr. ainsi que son billet Metz-Boulogne-Lille.
La victime du vol est M. René Beim, 26 ans, sujet polonais, travaillant au compte de la Compagnie Hutchinson, à Lille pour se rendre à Metz et à Indochine au service de cette compagnie.
Les papiers étant parfaitement en règle, le contrôleur constata le vol, mais obligea le voyageur de descendre à Anor à la première station.
C'est ainsi que M. Beim descendit à Anor aux premières heures du jour et alla compter sa dévaliseure aux autorités locales, sollicitant le prêt de la somme nécessaire, lui permettant de poursuivre son voyage jusqu'à Lille, afin de laisser en gage sa valise et le linges qu'elle contenait.
Il eut tôt fait de trouver une générale personne pour le satisfaire et put, avec quelques heures de retard, continuer un voyage si promettant bien de porter plainte dès son arrivée à destination.

ÉCOLE TECHNIQUE DES MINES DE DOUAI
Le Journal Officiel a publié, hier, le décret suivant :
Les articles 1er et 12e du décret du 20 décembre 1932 sont modifiés comme suit :
Art. 1er : L'école Technique des Mines de Douai est destinée à former du personnel de maîtrise des géomètres de mines et des conducteurs de travaux mineurs. Elle est placée sous l'autorité du Ministère des Travaux Publics.
Art. 12 : A l'expiration de la seconde année un diplôme d'anciens élèves diplômés de l'école Technique des Mines de Douai est délivré par le Ministère des Travaux Publics aux élèves français ayant obtenu 60 % au moins du total des points de la section complémentaire et auront obtenu un certificat d'études délivré par le Préfet. Ceux des élèves qui auront obtenu 65 % au moins du total des points de la section complémentaire et auront obtenu un certificat d'études délivré par le Préfet, recevront le diplôme de conducteurs de travaux mineurs.

TROIS FRAUDEURS arrêtés près de Desvres par les douaniers d'Hazebrouck
Une auto et trente kilos de tabac ont été saisis
Dans le courant de la nuit de lundi à mardi, le lieutenant Henu, commandant la brigade mobile des douanes d'Hazebrouck, suivait dans une automobile pilotée par le brigadier HOLLANT, d'Hazebrouck, la route menant à Desvres.
Arrivé à peu de distance de cette localité, les trois individus penchés dans la voiture automobile, conduite intérieure, se précipitèrent d'une grange située en bordure de la route.
Ils arrêterent leur véhicule, en vue d'essayer de se rendre compte de ce qu'il pouvait se passer et aperçurent peu à peu trois individus pénétrant dans la grange et revenir ensuite porteurs de ballots qui édifièrent rapidement MM. Henu et HOLLANT. Ces derniers s'avancèrent et interpellèrent deux des individus, les troisième ayant pris la fuite, mais il devait être rejoint peu après et venir à nouveau compagnie à ses camarades.
Les ballots ayant été ouverts, on s'aperçut qu'ils contenaient une trentaine de kilos de tabac belge ; leur saisie s'imposait, ainsi du reste que la voiture, un taxi jusqu'à Desvres, qui était destiné au transport de tabac.
Quant aux fraudeurs, les nommés H.

UN BAMBIN S'EST TUÉ en tombant d'une fenêtre à Calais
Le petit, Henri Amedeo, âgé de quatre ans, dont les parents tiennent le café Jean-Bart, rue de la Citadelle, à Calais, était couché dans la chambre qu'il occupe avec son frère à l'étage de l'immeuble lorsque, pour une cause inconnue, il voulut appeler sa mère. Il ouvrit la fenêtre, mais il se pencha vraisemblablement trop fort et son corps se précipita dans le vide.
Il tomba sur le sol d'une hauteur de cinq mètres, après avoir traversé une verrière, se faisant au visage et aux mains de profondes coupures et se fracturant la colonne vertébrale.
Relévé par ses parents, il fut transporté rapidement à l'hôpital par l'auto, mandée d'urgence.
Malgré les soins empressés de M. le docteur Deladrèrie, le pauvre petit succomba hier, à quatre heures.
On juge du désespoir des parents.

LE DÉGAGEMENT DE LA RUE DE L'HOSPICE A ROUBAIX
Il y a quelques semaines, nous avons annoncé que des bâtiments, accusant un état de vétusté très prononcé, inoccupés depuis de longs mois et formant l'angle des rues de la Gare, de l'Espérance et de l'Esplanade, allaient être démolis. La disparition de ces vieilles constructions permettra la mise à l'alignement de la

Les Etablissements CLAVERIE de PARIS ouvrent une succursale à LILLE 63, RUE NATIONALE
Nous apprenons avec plaisir que les Etablissements Clavierie, de Paris, les plus importants du monde entier pour la fabrication et l'application des Appareils de l'Art Médical, Herniaire et Orthopédique viennent d'ouvrir à Lille une succursale et que ces derniers ont depuis longtemps réclame par les nombreux clients de la grande firme parisienne qui habitent notre région.
Le nouvel Etablissement installé en plein centre de Lille, 63, rue Nationale, sera ouvert tous les jours sauf le dimanche de 9 h. du matin à 7 h. du soir à la clientèle masculine et féminine. (Tél. 10-10.)
Les personnes atteintes d'affections de l'abdomen, de hernie, de ptose, de varices, de déviations ou déformations du corps ou des membres y trouveront les méthodes les plus perfectionnées d'appareils herniaires, de ceintures, de bas à varices, d'appareils orthopédiques et de prothèse et d'accessoires divers.
Messieurs les Docteurs pourront facilement se distinguer par leur donner leurs indications pour l'exécution de leurs ordonnances.
Quant aux dames bien portantes, elles pourront également rendre visite à la nouvelle succursale Clavierie de Dames Spécialistes sans leur disposition pour leur faire examiner, en dehors des modèles médicaux les dernières créations Clavierie, de ceintures, de ceintures de Toilette, de Gaietés, de Boutons-Gorge, qui ont contribué à donner à la marque Clavierie sa renommée mondiale de haute efficacité, et de parfait confort et de distinction raffinée.
Rappelons que les Etablissements Clavierie sont à la grande Maison de confiance y fournisseurs attitrés des Grandes Administrations, 25 fois Grand Prix Hors Concours au Salon de Paris aux Grandes Expositions Internationales, Grand Prix à l'Exposition Coloniale de Vincennes 1931.
Et ajoutons, que grâce à son organisation toute moderne et à ses moyens de production uniques au monde, Les Etablissements Clavierie, peuvent faire profiter leur clientèle de conditions très avantageuses et leur offrir une grande variété de modèles. Il s'en trouve toujours de qualité impeccable — dont les prix sont extrêmement modérés.
Personne n'hésitera donc à aller, à la Succursale Clavierie de Lille Nationale, examiner les dernières créations qui portent le nom de la première marque mondiale. 9010.

PHILHARMONIQUE DE JEAN GHISLAIN
— Aujourd'hui à 20 h. 30, répétition générale. Nouveaux morceaux à l'étude.
HARMONIE DES ACCORDIONISTES ROUBAISINS. — Les membres de la Commission générale et réunion de la Commission à 19 h. 30. Préparation pour le Concerto du dimanche 5 mars.
NATATION. — Section féminine et mixte de 8 h. 30 à 9 h. Les leçons de natation commenceront demain jeudi de 11 h. 45 à 12 h. 30 et continueront tous les jeudis ; r.v. à 11 h. 30 au hall des Bains municipaux. Les adhésions sont reçues tous les jours de 8 h. à midi et de 15 h. à 19 h. dans les Bains municipaux, rue des Champs de Mars.
BASKET-BALL. — Amicale Marcelin Barthelet : Demain jeudi réunion générale de toute la section à 19 h. 30, 239 bis rue de l'Alma. Tous les membres sont priés d'assister à cette réunion. Les joueurs : Wargnies-Christien ; 2e, Herman-Bayant ; 3e, Vermand-Leyssen ; 4e, Bouten-Demars ; 5e, Raman-Vandevynckele ; 6e, Engels-Legrand.
FOOTBALL. — Le Posaune-Chêne du N. O. R. Demain jeudi, réunion mensuelle, à 19 h. 30, au siège.
SPORT OUVRIER ROUBAISIN. — Section de Cross-Country : Ce mercredi à 18 h. 30, au Centre sportif de la Gare, sous la direction de M. Emile Delyver, 52 ans, employé, 30, rue des Carriers, à Tourcoing, et Mme Blanche Fandou, 52 ans, épouse de M. Gaston Fandou, 57 ans, entrepreneur de tissage, domicilié rue de France, à Dognignies (Belg.). A fait l'objet d'un procès-verbal, pour avoir refusé de se soumettre à un examen manifesté Gde-Rue, vers 14 h. 15.

ROUBAIX
Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Esc

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AMIS RÉUNIS DU FOYER DU NUTILÉ
L'assemblée générale a eu lieu dimanche 27 février, au siège social, sous la présidence de M. Bertrand-Bourgeois, entouré des membres de la commission. En ouvrant la séance, le président remercia les sociétaires d'être venus aussi nombreux à cette réunion. Il donna ensuite les dernières instructions pour le banquet, qui aura lieu le 18 mars, dans la salle du Foyer ; le prix pour les invités est fixé à 27 fr. ; les inscriptions seront reçues par le gérant de la buvette jusqu'au 13 mars au soir. Plusieurs questions furent ensuite discutées et approuvées par l'assemblée. Le tournoi qui eut lieu après la réunion fut également disputé, et a donné les résultats suivants : Wargnies-Christien ; 2e, Herman-Bayant ; 3e, Vermand-Leyssen ; 4e, Bouten-Demars ; 5e, Raman-Vandevynckele ; 6e, Engels-Legrand.

CONTRAVENTIONS
Pour avoir conduit, vers 18 h., rue Napoléon, sur une bicyclette dépourvue de l'éclairage obligatoire, un individu a été condamné à 5 francs d'amende par le juge de paix de la commune de Desvres, sous la présidence de M. Emile Delyver, 52 ans, employé, 30, rue des Carriers, à Tourcoing, et Mme Blanche Fandou, 52 ans, épouse de M. Gaston Fandou, 57 ans, entrepreneur de tissage, domicilié rue de France, à Dognignies (Belg.). A fait l'objet d'un procès-verbal, pour avoir refusé de se soumettre à un examen manifesté Gde-Rue, vers 14 h. 15.

UN ROUBAISIN ADMIS A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE
Nous apprenons que notre concitoyen M. Léon Desfontaines, lieutenant au 1er bataillon de chasseurs à pied, à Strasbourg, fils de M. Léon Desfontaines-Desfontaines, vient d'être admis à l'École Supérieure de Guerre.

CONCOURS DE LA PLUS BELLE FLEUR
OFFERT PAR LE CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
540 PRIX
120.000 FR. EN ESPÈCES
1^{er} Prix : 30.000
2^{es} Prix : 10.000
3^{es} Prix : 5.000, 4^{es} Prix : 2.000
10 Prix de 1.000, 26 Prix de 500, 500 Prix de 100
DEMANDEZ LES FEUILLES DE CONCOURS EN VOTRE FOURNISSEUR

TOMBOLA DE L'UNION DES FEMMES DE FRANCE
Les lots pourront être retirés aujourd'hui mercredi 1er mars et le samedi 3 mars, de 10 h. à midi, au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace.

LE BAL DE L'INSTITUT TURGOT
C'est samedi 4 mars, à 21 h., qu'aura lieu, dans la superbe salle du Collège, le deuxième grand bal offert aux membres de l'Association des anciens élèves de l'Institut Turgot. Rien n'a été négligé pour que cette soirée obtienne son immense succès habituel et soit digne des précédentes fêtes turgotines.
Le programme de la soirée est le suivant : à 20 h. 30, la carte 1933 sera exigée au contrôle, et toute fraude rigoureusement réprimée.

EMPLOYÉ
Jeune homme 16 à 17 ans, connaissant dactylographie, demandé de suite pour bureau à Roubaix. Écrire au journal, 45 r. de la Gare en indiquant références et prétentions.

Sociétés et Comités
CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui mercredi à 19 h. 30 au local.
COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Réunion de la Commission demain jeudi à 19 h. 30 au local.
ORPHEON A. C. ET SOLDATS. — Demain jeudi 19 mars, répétition générale et clôture des inscriptions pour la ducasse à pierrots de dimanche prochain.
CROIX DE FEU ET BRISACARDS. — L'Association des Croix de Feu et Brisacards, 2, rue de la Gare, a organisé une excursion à Londres. La Commission exécutive, composée de MM. Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Au pied de la tombe, M. Dusoulier, secrétaire adjoint, prononça l'éloge funèbre du défunt.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre, afin d'y être inhumé.
Nécrologie. — Nous apprenons la mort, dans le 83e arrondissement, de Mme Vve Dornier, née Amélie Hochlin.
La défunte était la mère de M. Louis Dornier, conseiller municipal, vendeur de notre journal, et de M. Théophile Dornier, directeur-chef de la Société de gymnastique « La Patriote », et à qui nous adressons, ainsi qu'à leur famille, nos sympathiques condoléances. Les membres de l'Administration Municipale et des conseillers municipaux.
A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du